L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 SEPTEMBRE 1887. | 61me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI 29 SEPTEMBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Stephen Derbès, au No 125 rue Poydras, un lot de savon, cacao, une balance, et un lot de comptes.

La réforme consulaire aux Etats-Unis.

De toutes les classes de fonctionnaires publics, il n'en est pas qui doive être l'objet de plus de soins que celle des consuls. Le rôle qu'ils ont à jouer est extrêmement important; ils représentent à l'étranger le pays qui les y envoyés; ils entrent pour beaucoup dans le plus ou moins de considération dont il jouit au loin. Parfois il leur arrive de se trouver dans des situations difficiles, scabreuses, qui exigent autant de prudence dans les actes que de dignité dans l'attitude. Inutile d'en dire davantage pour faire comprendre que les choix de ces fonctionnaires ne peut être une affaire de hasard.

Mais cela n'est qu'un détail, qu'un incident, assez rare, dans la vie des consuls. Toute leur importance est ailleurs; ce sont, avant tout, des agents commerciaux. Les affaires du pays qu'ils représentent avec celui près duquel ils sont accrédités, dépendent en grande partie de l'action qu'ils savent exercer, de l'influence qu'ils ont eu l'habileté d'acquérir. Il leur faut, pour y arriver, beaucoup d'adresse, d'expérience dans le métier; il leur faut surtout des connaissances exactes des ressources mutuelles des deux nations qui sont en relations d'affaires; la moindre négligence, la moindre ignorance peuvent causer de graves préjudices à ceux dont ils ont à défendre les intérêts. C'est surtout chez les nations jeunes encore qui ne font qu'entamer des rapports commerciaux, au dehors, que les fautes commises ont des conséquences nuisibles. Les Etats-Unis, spécialement, sont dans ce cas. Il est une multitude de marchés, non seulement en Europe, mais dans les différentes contrées du nouveau monde--au Mexique, dans les Etats de l'Amérique Centrale, dans les Antilles, dans l'Amérique du Sud—où ils commencent à se faire connaître et où la moindre maladresse leur ferait perdre une précieuse clientèle. Rien n'agit dans le négoce comme les premières impressions. Si, justement ou non, elles sont défavorables, elles créent des préventions qui sont tenaces et dont il est très difficile de faire revenir les intéressés.

Le système consulaire américain fourmille de défectuosités dont, aujourd'hui, l'on ressent les effets; elles provoquent une foule de plaintes, de réclamations et sont, à chaque instant, signalées par les différentes chambres de commerce et par la presse de l'Union, surtout, par les revues industrielles et économiques qui ont la mission de s'occuper spécialement de ces questions.

C'est dans la façon dont sont rétribués les services des consuls que doivent porter les premières réformes. Par une économie mal entendue, on a cru devoir permettre aux agents de se rétribuer eux mêmes sur les affaires qui passent par leurs bureaux. On s'est imaginé qu'en établissant un tarif plus ou moins convenable, on sauverait la situation. On s'épargnait ainsi le paiement de gros salaires; quelquefois même, on n'en accordait aucun. Il en est résulté une foule d'abus nuisibles. D'abord, ce tarif est peu connu des négociants et il est—dit-on—facile aux agents de le grossir à leur gré. Le commerçant se sentant exploité, se détourne de l'agence et va entamer, ailleurs, des affaires dont les bénéfices ne soient pas rognés par les exactions des agents. Ces derniers, d'ailleurs, sont—ajoute-t-on—intéressés à grossir le montant de leurs honoraires, en multipliant les lettres d'expédition; ils accordent leur visa avec une déplorable facilité, après un examen superficiel, quelquefois même sans en faire aucun. Ils encombrent les marchés d'articles qui, estimés au-dessous de leur valeur réelle, jettent le trouble dans le commerce; ils favorisent, par faiblesse, la fraude et la contrebande; ils nuisent, à la fois, au trésor et à l'industrie du pays dont ils sont les défenseurs naturels.

Enfin, ce sont la plupart du temps, des négociants établis dans les localités où ils sont accrédités. Il n'est pas étonnant — continue-t-on — qu'ils songent à travailler pour leur propre compte, qu'ils cherchent à faire passer leur intérêt personnel avant tout le reste.

Que peut attendre le gouvernement de pareils agents? A-t-il le droit de leur demander de se dévouer pour lui, alors qu'il les rétribue misérablement, et qu'il les invite, en quelque sorte, à trahir ses intérêts et ceux de ses industries? Il est urgent de mettre un terme à ce déplorable système, d'abolir les honoraires et de donner un salaire fixe aux consuls.

La seconde réforme à établir, et, qui n'est pas moins importante que la première, consiste à abolir le système actuel des nominations, dûes—trop fréquemment—à la faveur, au caprice de l'administration; ce n'est pas le mérite réel de l'homme que l'on récompense, mais les services politiques et électoraux, qu'il a rendus, dans le passé, non pas au pays, mais à un parti; c'est souvent une planche de salut que l'on jette au politicien naufragé. A tort ou à raison, ses anciens commettants n'ont plus voulu de lui; ils l'ont renversé; le gouvernement le relève et lui accorde une retraite où il reste jusqu'à ce qu'un autre politicien, tombé comme lui, vienne prendre sa place. Dans toutes ces affaires, il n'y a qu'une chose qui soit oubliée, c'est le bien du pays, c'est sa prospérité commerciale et industrielle.

Il y a longtemps qu'on en a fini avec cette déplorable façon d'agir, dans les Etats bien constitués. Il est incontestable que les fonctionnaires envoyés à l'étranger exercent une plus grande influence sur l'avenir du pays que ceux de l'intérieur. Pourquoi ne les choisirait-on pas avec le même soin? On fait, actuellement, dans presque toutes les contrées des deux mondes, y compris les Etats Unis, depuis trois ou quatre ans, subir des examens aux hommes qui veulent entrer dans les différentes branches de l'administration. Pourquoi ceux qui aspirent à faire partie du corps consulaire, en seraient-ils exempts?

Les Anglais, les Français, les Allemands, les Italiens, les Espagnols, font de ces fonctions une carrière. Il y faut pénétrer jeune, après après avoir suivi les cours d'une école, après avoir subi de sévères examens. Il y a une longue filière à travers laquelle on doit passer avant d'arriver aux postes importants. Un stage est souvent imposé aux jeunes gens, avant qu'il leur soit permis d'occuper une situation entraînant une assez grave responsabilité. Les promotions ont lieu en considération du mérite, des nombreux services rendus, des années passées dans l'administration. Quiconque a obtenu un emploi, le garde, tant qu'il ne s'en est pas montré indigne; les destitutions n'ont jamais pour cause la politique. Tout homme d'une valeur réelle a, dans sa poche, le brevet de consul général, voire même de ministre plénipotentiaire ou d'ambassadeur, et il est sûr de passer sa vieillesse dans une honorable et confortable retraite. C'est ainsi que l'on obtient les bons fonctionnaires et qu'avancent les affaires d'un Etat. Le maire actuel de New York déclarait, il y a quelques années, en pleine Chambre des représentants, que les consuls américains étaient plutôt des obstacles que des aides. Il faut que cette situation cesse et elle cessera bientôt; le Congrès est saisi de la question; l'administration de Washington s'en occupe sérieusement. Avant longtemps les Etats-Unis auront un corps consulaire digne d'eux.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 24 septembre:

Les membres du bureau des Ecoles se se sont réunis ce matin à la maison de cour et ont fait choix des professeurs qui enseigneront dans les diverses écoles publiques de cette paroisse pendant l'année scolaire.

On trouvera, à notre troisième page, la liste complète des professeurs ainsi, que l'endroit où seront établies les écoles dans les divers districts.

Les école seront ouvertes le lundi 3 octobre, et nous pouvons assurer dès maintenant que, pendant *neuf* mois au moins, les enfants pourront profiter de l'instruction gratuite qui leur est offerte par la paroisse.

Nous pensons que les parents apprécieront ce bienfait, et qu'ils se feront un devoir d'envoyer ponctuellement leurs enfants.

—Le Dr Lambremont a été soudainement appelé à Iberville cette semaine par la triste nouvelle de la mort de sa sœur, Mme Guy Hébert, décédée le 19 du courant à l'âge de 54 ans.

Le docteur est de retour ici depuis mercredi. Nous lui offrons, ainsi qu'à sa famille, nos compliments de condoléance.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 24 septembre:

En regardant autour de nous, avec de bons yeux, on peut voir certaines *boucanes* qui nous annoncent la *cuite*.

Bientôt, dans une semaine ou deux, la *boucane* sera générale, et toutes les sucreries auront leur noir panache de roulaison.

Nos braves planteurs se préparent.

Dieu sait que nous leur souhaitons bonne récolte.

Et tout, jusqu'à présent, nous permet de croire qu'il en sera ainsi.

—Le maïs est rentré.

Et nous sommes heureux de pouvoir dire que la récolte en est abondante en Louisiane.

Mais s'il est un journal en Louisiane qui, depuis deux ans, a constamment conseillé aux planteurs, aux agriculteurs et aux fermiers de semer du maïs, et fait valoir les avantages de la culture variée, c'est assurément le *Pionnier* de l'Assomption.

Et il s'en félicite plus que d'un magnifique article sur la politique transcendante, qu'il pourrait écrire tout aussi bien qu'un autre, s'il le voulait.

Quant aux foins et fourrages, ils sont également rentrés, ou à peu près. Et ce n'est pas, Dieu merci, le temps favorable qui nous a manqué. Les trois premières semaines de septembre nous ont permis de bien faucher, de bien faner et de garnir convenablement nos magasins.

On ne saurait trop avoir de bon pain pour les hommes et de bon foin pour les bêtes. Les bonnes bêtes font les bonnes fermes.

Toutefois, la Louisiane est en retard du côté des fourrages et les artificiels y sont encore peu connus. La faute en est peut-être à nos hivers trop doux et parfois nuls.

Malgré tout, depuis quelques années, et grâce à l'activité de certains planteurs et de certains fermiers, il y a incontestablement progrès de ce côté, et la fève et le chiendent ont cessé d'être notre notre unique fourrage. Luzerne, trèfle et sainfoin viendront bientôt.

Si vous saviez comme la luzerne embaume et nourrit, comme le trèfle incarnat est superbe et comme le sainfoin est sucré!

Sachez aussi qu'il est peu raisonnable d'acheter aux autres ce que vous avez chez vous, et qu'il est communément plus profitable de vendre que d'acheter.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 24 septembre:

Il fait toujours chaud.

—La saison d'équinoxe nous a amené un temps nuageux et d'assez forts vents, qui ont duré une grande partie de la semaine. Il y a eu quelques ondées, mais les pluies n'ont pas été abondantes.

—Nous apprenons que le capt. S. H. Snowden a établi un moulin à vent, près du Cook's Landing, pour fournir de l'eau à son moulin à coton. Ce moulin à vent fonctionne très bien; il pourra également fournir de l'eau, pendant la roulaison.

—Jusqu'à date, il a été, cette année, expédié cinq cents balles de coton du Cook's Landing. Ce coton venait de la Fausse Rivière et de l'Ile. On a aussi embarqué du coton de Fausse Rivière, à Waterloo, mais nous ignorons le nombre des balles.

De la partie basse du chenal de Fausse Rivière et de l'Ile, on a aussi expédié beaucoup de coton, à Hermitage et à Arbroth.

—M. J. B. Cazayoux a fait, cette année, sur deux arpents et deux tiers, 135 boisseaux de maïs, sans compter une énorme récolte de potirons. La dépense, en semence, en culture, en récolte, ne s'est pas élevée à plus de $10.

Quiconque fera mieux aura bien mérité le ruban bleu.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 24 septembre:

Le coton et le riz nous arrivent rapidement.

—La récolte de maïs, dans la paroisse, est immense; par conséquent, le prix en est assez bas.

—Les fruits de jardin sont extrêmement rares, par suite de la sécheresse.

—Les bouilleires et autres appareils de notre moulin à riz sont arrivés, hier; ils vont être installés le plus tôt possible. Les travaux marchent aussi rapidement qu'on peut l'espérer. Ce moulin est maintenant une institution établie dans notre pays. Il y a beaucoup d'ouvriers à l'œuvre, et MM. Dunshee et Stein sont très affairés. Laissons s'achever les travaux.

—Bien que la sécheresse ait affecté le riz, dans quelques parties de notre paroisse, nous apprenons que bon nombre de nos amis ont une excellente récolte. Les rapports du marché indiquent des prix fermes, et il est très probable qu'ils monteront à mesure, que la saison avancera. Cette opinion est confirmée par le fait que d'habiles acheteurs ont essayé d'enlever tout ce qu'il y avait à vendre. Nous engageons nos amis à garder leur riz quelque temps encore; ils obtiendront assurément un prix plus élevé. Ajoutons que, quand notre moulin sera achevé, on s'épargnera le prix du frêt pour la Nouvelle-Orléans; on gagnera beaucoup à porter le grain directement au moulin.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 24 septembre:

On nous assure que la roulaison sera générale, vers le 15 octobre.

L'état sanitaire continue à être excellent dans la paroisse.

—Le bâteau-dragueur est maintenant à la hauteur de l'habitation Résidence, à environ un mille de notre localité. Voilà un intéressant but de promenade; rien de curieux à voir travailler comme cette machine.

—Nos chemins et nos ponts sont dans un état déplorable. C'est généralement le cas, après de fortes pluies. Les ponts ont besoin d'autres tabliers, ceux qui existent étant complètement usés. Ce sujet devrait attirer l'attention, attendu que la pluie n'a rien de commun avec des planches usées par le temps et brisées par l'usage.

—La tempête de l'équinoxe nous a amené de fortes pluies, mais il n'y a pas eu de dégâts.

—La canne a été versée dans quelques endroits, mais pas autant qu'on pouvait le redouter. On nous a fait, mercredi dernier, présent de quelques magnifiques cannes à sucre; nous n'en avons jamais vu de pareilles. Si la récolte de sucre n'est pas abondante, cette année, cela ne viendra pas de ce que la canne n'est pas assez haute ni assez juteuse.

La lettre du Pape et l'Italie officielle.

Sous ce titre, vient de paraître—à Rome, chez les frères Bocca; à Paris, chez Perrin—une brochure anonyme, dont le dernier chapitre, intitulé: "Mise en demeure", résume les conditions auxquelles la Papauté consentirait à faire la paix avec l'Italie:

Liberté pleine, échappant au contrôle d'un pouvoir étranger quelconque;
Liberté extérieure, visible, tangible, appréciable par le monde entier;
Par conséquent, résidence du Pape sur un sol où il ne soit sujet de personne et qui ne relève d'aucune autre autorité que la sienne; par conséquent aussi, souveraineté *territoriale*, laquelle seule est la garantie de l'absolue indépendance.
Puis, par une déduction rationnelle et nécessaire,—étant donné le droit primordial, les lois de l'histoire et le consentement séculaire du genre humain, *consensus humani generis*; étant donné aussi les intérêts mêmes de l'Italie,—exercice de cette souveraineté sur le sol de la ville de Rome, "de Rome siège naturel des Souverains Pontifes, centre de la vie de l'Eglise, capital du monde chrétien", conditions *sine qua non* de tout accord, et donnant seule accès à une conciliation possible.

L'auteur de la prochure—dit la *Liberté* du 15 septembre—est aujourd'hui connu, et nous n'avons aucune raison pour taire son nom, ayant eu maintes fois occasion de nous entretenir avec lui de cette grosse question romaine qui, après dix-sept ans, s'impose, aussi difficile, aussi dangereuse que jamais, à l'attention des gouvernements et des peuples. C'est M. Eugène Rendu, dont on se rappelle les remarquables travaux sur les rapports du Vatican avec l'Italie, et dont on connait l'intimité avec les hommes politiques les plus considérables de la péninsule. Mais quelque valeur qu'on puisse attacher à ses opinions personnelles, il est hors de doute que l'inspiration de la brochure qu'il vient de publier remonte plus haut.

Il y a peu de temps, dans un récent voyage à Rome, il a été longuement reçu par le Pape et la presse entière a attaché une portée sérieuse à cette entrevue. On peut croire que nul n'est mieux en mesure de connaître et de traduire fidèlement les idées politiques de Léon XIII.

Nous avons donc, dans la brochure de M. Rendu, non seulement un commentaire autorisé du discours prononcé par le Souverain-Pontife dans le dernier Consistoire et de la lettre-programme adressée par lui au cardinal Rampolla, mais encore une sorte de manifeste destiné à bien faire comprendre la pensée du Saint-Père avec tout le développement que comportent les circonstances et le sujet.

LA MOBILISATION EN FRANCE.—Nous sommes — dit la *Liberté* — de ceux qui avons approuvé, dès le principe, l'essai de mobilisation d'un de nos corps d'armée. Comme l'a dit avec raison le ministre de la guerre, un doute cruel, redoutable, sur l'étendue de notre puissance militaire et sur les progrès réels de la réorganisation de l'armée, subsistait dans les Chambres et dans le pays. Où en étions-nous? Sur quoi pouvait-on compter dans le cas où une nouvelle guerre éclaterait tout à coup? Une expérience de mobilisation et de concentration, au moins d'un corps d'armée, pouvait seule dissiper ce doute et éclairer à la fois l'opinion et le gouvernement lui-même.

Cette expérience a été, Dieu merci! aussi satisfaisante qu'on pouvait le désirer. Les nombreux renseignements qui nous sont parvenus, et que nous avons communiqués à nos lecteurs, attestent que tout s'est passé avec une régularité, un ordre et un entrain qu'on ne saurait trop louer. Nous savons aujourd'hui à coup sûr, par cette première démonstration, qu'en cas de péril la France ne risque plus d'être surprise à l'improviste et qu'elle est en mesure d'opposer rapidement à ses ennemis des forces remarquablement organisées. C'est pour nous un motif puissant de confiance en nous-mêmes, et pour ceux qui seraient tentés de nous attaquer, une raison d'y regarder à deux fois. En très peu de jours, le 17me corps s'est trouvé mobilisé et concentré, prêt à l'offensive ou à la défensive. Nous avons le droit de croire qu'il en serait de même de tous les autres corps d'armée sur lesquels eût pu se porter le choix du ministre de la guerre.

LE MANIFESTE DU COMTE DE PARIS.—Le *Journal des Débats* termine ainsi ses réflexions sur le manifeste du comte de Paris:

Si, parmi les conservateurs, se trouvent quelques libéraux attardés, quelques héritiers des parlementaires de 1830, quelques-uns de ceux qui ont réclamé sous l'empire les libertés nécessaires et n'ont pas encore appris à les maudire, si ceux-là demandent ce que la future monarchie leur concèdera, et qu'elle sera dans le gouvernement nouveau la part de la liberté, on leur répondra que l'on fait assez pour eux en leur accordant la liberté des Associations, sans excepter les congrégations religieuses, et l'élection des maires dans les petites communes rurales.

Si les républicains libéraux et conservateurs avaient besoin d'être fortifiés dans leur conviction, il leur suffirait de lire ce programme. Ils y trouveraient la confirmation de cette vérité, que la monarchie est devenue impossible en France, parce qu'elle ne peut plus donner à la France des institutions libres. Il ne s'agit plus d'opter entre la république parlementaire et la monarchie parlementaire, entre la Charte de 1830 et la Constitution de 1875. La question n'est plus de savoir seulement si le chef du pouvoir exécutif doit être un Président élu ou un souverain héréditaire. Sous le nom de république et de monarchie, deux principes, deux systèmes sont en présence: le gouvernement représentatif et parlementaire, d'une part; le régime autoritaire, de l'autre. Il n'y a pas de troisième terme.

Tant qu'il a été permis de croire que la monarchie pouvait être restaurée, sans confisquer les libertés nécessaires, sans emprunter à l'empire ses idées, ses institutions, ses procédés de gouvernement, beaucoup de conservateurs ont pu hésiter. Aujourd'hui, le doute ne leur est plus permis. Si la liberté leur tient encore au cœur, s'ils ont conservé la mémoire des désastres où le gouvernement personnel a précipité la France, s'ils pensent que notre pays, depuis le commencement de ce siècle, a vu assez de "gouvernements forts" sombrer dans les révolutions et dans les guerres civiles, ils renonceront à demander à la monarchie ce qu'elle ne peut plus leur donner. Ils comprendront que la république est désormais le seul gouvernement qui leur permette de défendre leurs intérêts et et de lutter pour leur cause, sans exiger d'eux l'oubli de leurs principes et le sacrifice de leur dignité.

FALSIFICATION DE L'HUILE D'OLIVES.—On lit, dans le *Journal du Havre*:

L'huile de coton est une huile extraite de la graine des différentes espèces de cotonniers. L'Angleterre en exporte sur tous les points de l'Europe, d'où elle nous revient sous le nom d'huile d'olives. Bien épurée, cette huile est comestible et fréquemment employée à falsifier l'huile d'olives.

Vendre, sous le nom d'huile d'olives, un mélange de cette huile ou de l'huile de coton pure est une fraude qui maintenant peut être promptement reconnue.

M. Labiche, chimiste à Louviers, président de la société des pharmaciens de l'Eure, a découvert la réaction suivante:

L'oxyde de plomb naissant agit sur l'huile de coton et lui donne une couleur rouge orange particulière qui parait lui être propre et permet, en deux ou trois minutes, de reconnaître sa présence dans une huile.

Pour cela M. Labiche fait une solution saturée d'acétate neutre de plomb, la mélange à l'huile, puis y ajoute de l'ammoniaque et agite fortement. L'acétate se décompose et l'oxide naissant agit sur lui; l'huile de coton pure acquiert presque immédiatement la couleur rouge orange, et, par le repos, la superficie du mélange est rouge orange liquide; la partie inférieure est grumeleuse et plus ou moins colorée. Avec l'huile d'olives pure, le mélange est *blanc de lait* épais et lisse, ne se colorant pas à la longue. S'il y a mélange d'huile d'olive et de coton, la coloration est plus ou moins longue à se produire, et, par le repos, la superficie devient rouge orange liquide; la partie inférieure, plus ou moins grumeleuse, est colorée; mais, en trois minutes, un mélange de un cinquième d'huile de coton est constaté.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

LES PARISIENS ET DE THÉATRE. — A la campagne, après dîner — écrit Albert Wolff, dans le *Figaro* — on causait de la saison théâtrale à venir et on était généralement d'avis que le public, se souvenant de l'Opéra-Comique, ne se risquerait pas de si tôt dans une salle de spectacle. Sardou seul etait d'un avis contraire.

—Vous ne connaissez pas Paris, s'écria-t-il; non seulement le public nous reviendra, mais il réclamera le rétablissement des strapontins pour avoir plus de places à sa disposition.

—Cependant, hasardai-je, s'il n'y a qu'un abstentionniste, je serai celui-là! Je n'ai pas envie de rôtir!

A peine le théâtre des Variétés eut-il rouvert ses portes, que je fus dans la salle, tant il est vrai que nous ne pouvons pas nous passer du théâtre qui tient une si large place dans la vie parisienne. J'attends à présent, avec la plus vive impatience, la réouverture des autres théâtres, et l'empressement du public me prouve que tout Paris est comme moi. Avouons-le, nous ne pouvons pas nous passer du spectacle, et tant qu'un seul théâtre sera encore debout, nous serons de la fête.

Pour guérir le Parisien de sa passion pour le spectacle, il faudrait qu'un tremblement de terre fît s'écrouler toutes les salles. Et encore! huit jours après, on aurait construit une nouvelle salle sur les décombres. Rien ne peint mieux la passion du Parisien qu'une histoire déjà ancienne que je demande la permission de raconter à l'usage des couches nouvelles qui l'ignorent.

C'était en 1848 pendant les journées de juin. Le canon tonnait dans les faubourgs. On jouait à cette époque au Théâtre-Historique du boulevard du Temple un drame de Balzac. L'affiche disait tous les soirs *la Marâtre*. Un Parisien de Paris passe, et sans se laisser troubler par les détonations de l'artillerie, il entre et demande au portier ahuri:

—Peut-on encore louer deux fauteuils pour ce soir?

Il y a six mois que l'Opéra-Comique est en ruines. Deux trimestres suffisent à Paris pour oublier n'importe quel désastre! On avait juré qu'on n'irait plus au théâtre, et, chaque soir, tout est loué. Vienne à présent l'hiver avec de bonnes pièces nouvelles, et tout sera oublié.

L'Ague-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

BAROMÈTRE DES JARDINS.—Ce baromètre n'est autre qu'une toile d'araignée. Lorsqu'il doit faire de la pluie ou du vent, l'araignée raccourcit beaucoup les derniers fils auxquels sa toile est suspendue, et la laisse en cet état tant que le temps reste variable. Si l'insecte allonge ses fils, c'est signe de temps beau et calme, et l'on peut juger de sa durée d'après le degré de longueur de ces mêmes fils. Si l'araignée reste inerte, c'est signe de pluie. Si, au contraire, elle se remet au travail pendant la pluie, c'est que celle-ci sera de peu de durée et suivie du beau temps fixe. D'autres observations ont appris que l'araignée fait des changements à sa toile toutes les vingt quatre heures, et que si ces changements se font le soir, un peu avant le coucher du soleil, la nuit sera belle et claire.

LA DOYENNE DES INSTITUTRICES DE FRANCE.—Avant de se séparer, un groupe d'instituteurs qui assistaient au récent congrès national de France s'est rendu près de M. Spuller, ministre de l'instruction publique, pour le prier de vouloir bien accorder une distinction honorifique à Mme veuve Lefoulon, la doyenne des institutrices du pays.

Mme veuve Lefoulon, née Félicité Fanny Harel, est née à Montpinçon (Manche), le 6 janvier 1800. Elle a été reçue institutrice, à Caen, en 1828, par M. Paisblanc, elle a professé, pendant trois ans, à Saint-Denis-le-Vêtu (Manche), puis à Nicorps (Manche). Malgré son grand âge, soixante-dix-neuf ans, elle tient toujours sa petite classe. Elle instruit de préférence les enfants abandonnés par les autres institutrices et desquels on ne peut rien obtenir.

Mme veuve Lefoulon, doyenne des institutrices de France, est dans sa *soixantième année* d'exercice.

La démarche des instituteurs honore autant le corps enseignant que l'institutrice désignée par eux pour obtenir la récompense de ses nombreux services.

NAVRANT SUICIDE.—Le commissaire de police du quartier de Vaugirard, à Paris, a procédé, dernièrement, aux constatations d'un suicide qui a amené de curieuses et navrantes révélations:

Il y a quelques jours, on conduisait au poste un individu qui venait de voler un bidon de lait rue de Vanves. Depuis quelques temps, ces vols se renouvelaient tous les jours. On interrogea l'inculpé; il déclara s'appeler Julien T...., comptable, ex-lieutenant de hussards. Le commissaire, surpris, ouvrit une enquête: on reconnut que la déclaration de M. Julien T.... était exacte.

Ce malheureux, qui, en 1885, avait une jolie situation et était un des officiers les mieux notés de son régiment, donna sa démission pour épouser une jeune fille qu'il aimait, mais qui n'avait pas la dot réglementaire. Il vint se fixer à Paris et obtint, grâce à ses relations, une place de comptable chez un commerçant de l'avenue de Breteuil. Il gagnait 150 francs par mois. Sa femme, qu'il adorait, s'alita il y six mois, atteinte de phthisie. Il fallut à la malheureuse des soins coûteux. Pour payer le médecin et le pharmacien, le mari se priva du nécessaire. Et, cependant, il était impossible de suivre les prescriptions du docteur. La jeune femme ne supportait plus aucun aliment. Seul, le lait pouvait encore la soutenir. Mais plus le sou à la maison, plus de crédit. M. T.... avait remarqué qu'une voiture de laitier s'arrêtait chaque jour près de sa porte. Il se fit voleur et put donner à sa pauvre femme, le seul aliment supporté par son estomac.

Le commissaire, après l'interrogatoire, remit M. T.... en liberté, en attendant la suite à donner à l'affaire.

Quand l'ex-lieutenant rentra, sa femme était à l'agonie. Pendant la nuit suivante, elle rendit le dernier soupir. Désespéré, menacé d'une poursuite en police correctionnelle, M. T.... perdit courage. Il se coucha près de la morte et se tua d'un coup de revolver. Les voisins, attirés par la détonation, ne trouvèrent plus que deux cadavres.

LE PROGRAMME DES SOCIALISTES ALLEMANDS.—En terminant un manifeste qu'on vient de publier, le comité central socialiste allemand dit que, malgré toutes les persécutions, le parti socialiste ne cesse de croître, tandis que les autres partis en sont arrivés à leur limite extrême de développement et que forcément ils vont décroître.

Il aborde la question de programme, dont voici les grandes lignes, peu différentes, on le verra, des programmes socialistes français.

Après un développement théorique sur l'abolition du salariat et sur la socialisation de l'outillage, le programme entre sur le terrain des réalités immédiates et demande:

Une législation spéciale du travail en vue de protéger la classe ouvrière:

La réduction de la journée de travail à huit heures;

La suppression du travail des enfants dans les manufactures;

La modification de l'assiette de l'impôt;

La liberté civile;

La suppression de la police politique;

Enfin, et nous transcrivons fidèlement:

"Le débarras du poids pesant du militarisme."

Surmonter un obstacle avec succès et facilement.—Avec la dynamite et la poudre à canon on peut aisément venir à bout d'obstruc-tions dans Hell Gate, East River, New York mais en médecine, les mesures trop énergiques ont généralement de désastreux effets. Exemple: il ne faut jamais agir sur les intestins avec des remèdes violents; il n'y a d'ailleurs jamais besoin de le faire, et il est sage de ne le pas faire. Ceux-là seulement qui sont aveugles sur le compte des anciennes théories en médecine, conseillent ou sanctionnent les violents remèdes. Affaiblir les intestins—effet d'une forte purgation—c'est mettre en danger sa santé et tout son système. Le "Hostetter Stomach Bitters" relâche les intestins non par une convulsion de la nature ressemblant à l'éruption du Mt. Popocatepetl, mais graduellement. Cet amer est bon pour le foie, l'estomac et les intestins.

Alsace-Lorraine.

Le Temps du 16 septembre:

Une application de la loi votée dans la dernière session du Reichstag, qui autorise le gouvernement à choisir les maires en dehors du conseil municipal, vient d'être faite à la commune de Morhange (Lorraine).

Le gendarmerie a amené à Thionville, où il a été écroué à la prison cantonale, un sujet luxembourgeois, du nom de Schibbelé, qui, dans une auberge d'Audun-le-Tiche, avait crié à plusieurs reprises: "Vive la France!"

On écrit, de Colmar, au *Journal d'Alsace*:

Le refus de délivrer des permis de chasse à des propriétaires alsaciens qui appartiennent à la nationalité française donne lieu à des situations fort comiques. On nous cite un cas où le piqueur, qui est Alsacien, a un permis de chasse; le maître, qui est Français, n'en a pas. C'est donc le piqueur qui tire et le maître qui porte le sac!.... N'est-ce pas le monde renversé!

Le Temps du 17:

M. Gast, fabricant à Isenheim, a reçu l'ordre de quitter l'Alsace-Lorraine d'ici à la fin de l'année.

A propos de la récente dissolution du Cercle mulhousien, le *Journal d'Alsace* fait les réflexions suivantes, que reproduit le *Journal des Débats* du 15 septembre:

"Tout ce que l'on sait et tout ce que l'on peut dire, c'est que cette fermeture est le résultat de la situation générale. Nous nous trouvons en présence d'un incident douloureux des épreuves de l'année 1887. Presque tout ce qui est resté aux Alsaciens de leurs propres traditions, de leurs propres usages, de leurs associations, de leurs institutions libres, en un mot de leur propre vie provinciale et locale, est réputé hostile et est condamné à disparaître. Cette œuvre se poursuit sans relâche. Bientôt il ne restera plus dans notre Alsace de trace des anciennes Sociétés qui n'avaient qu'un but social, récréatif et artistique.

"Le vide et la tristesse actuels étaient déjà très grands, mais il parait que ce vide et cette tristesse, il les faut plus complets encore. Voilà les plaintes qui depuis samedi, c'est-à-dire depuis qu'on a connu la dissolution du Cercle mulhousien, nous ont été apportées même par des hommes qui, depuis plusieurs années, ont accepté sans réticence la situation faite par le traité de Francfort.

"Le Cercle mulhousien était une œuvre d'économie sociale bien entendue, et il avait en cette qualité droit à toutes les sympathies."

SÉRICICULTURE.—La *Liberté* nous apprend que la campagne séricicole de 1887 a donné de bons résultats. Le nombre des sériciculteurs a été de 136,388 contre 135,705 en 1887. La quantité de graines mises en incubation a été de 257,700 onces conventionnelles de 25 grammes, dont 235,528 de races françaises, contre 243,332 en 1886, dont 221,528 de races françaises. La production a été de 8,575,673 kilogrammes de cocons frais contre 8,269,862 en 1886. Le rendement moyen a été de 33 k. 277 par once, en diminution de 0,71 sur 1886. Le rendement des races françaises a été de 33 k. 308 et celui de la race japonaise, de 38 k. 247. Malgré cette circonstance, l'exploitation de la race japonaise se développe peu: celle-ci n'a fourni, en effet, que 111,616 kilos de cocons. Les races françaises conservent leur supériorité. En 1784, le rendement n'avait été que de 22 k. 16. Le prix de vente des cocons a varié de fr. 71 par kilogramme à 3 fr. 38. Il avait été en 1887 de 3 fr. 71 à 3 fr. 45.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaitre sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes:

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE.

La plus grande Compagnie du monde contre l'incendie.

Plus de $38,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:
J. F. SHRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLPHE WORST
A. DELVAILLE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LA RENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
8/26—1an—V&D.

BON MARCHÉ POUR TOUS!
—CHEZ—
M. LION & CO.

Tout le stock d'HABILLEMENTS fait pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants doit être vendu dans

30 JOURS,

sans égard aux prix coûtants. La maison doit être vide pour le 1er Novembre.

PARDESSUS,

LINGE DE CORPS, CHEMISES BLANCHES, CHEMISES FLANELLE, CALEÇONS, MALLES, VALISES, ETC.

CHAPEAUX

Notre acheteur de New-York vient de nous envoyer 50 caisses d'Habillements achetés pour du comptant à de récentes faillites. Le tout sera sacrifié.

M. LION & CIE, 195, 197 et 199 rue Décatur, coin Ste Anne.
25 sept—1 mois DMeV

Removal! **Removal!**

Will Remove on Oct. 1 to 54 and 56 Barenne St.

R. P. Randall's Repository,
Fine Carriages and Harness
182 Gravier Street, New Orleans.

Baby Carriages | Baby Carriages
Bicycles | Tricycles | Velocipedes

VÊTEMENTS LOYALEMENT DONNÉS!
C. LAZARD & Cie.

Les anciens et honorables marchands de Vêtements Confectionnés et d'Articles de Toilette d'un prix,
Nos 29, 31 et 33 rue du Canal, coin North Peters.

Prennent plaisir à annoncer au public qu'ils viennent de conclure l'achat au comptant de deux fonds entiers de vêtements de maisons en faillite, consistant de Costumes et de Surtouts pour messieurs, jeunes-gens, garçons et enfants, articles qui se vendront à moitié de leurs valeurs réelles. Avis en sera donné dès que les marchandises seront livrées à l'inspection du public.
24 oct—86 1 an—dim mar jeu sam.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc
—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

Nombre de personnes refusent de prendre de l'huile de foie de morue à cause de son goût désagréable. Dans l'Emulsion de Scott d'huile de foie de morue avec hypophosphites il n'y a pas ce goût. On la prend avec autant de plaisir que le lait et sa valeur reconnue pour la phthisie, les scrofules, les bronchites, la débilité générale, les pertes de forces chez les enfants, les toux et les rhumes chroniques la fait prescrire par les médecins dans le monde entier. Ceux-ci affirment même que les enfants s'en délectent. Faites-en l'essai et vous reconnaîtrez sa vertu.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite vendredi le 30 septembre à 8 heures du matin, à l'église St-Etienne, pour le repos de l'âme de feu BAPTISTE MOULÉDOUS. Les parents, amis et connaissances du défunt sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.
27 sept—3t

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 146 rue du Canal.
B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

BONNE d'enfant.—On demande une bonne d'enfant (femme de couleur) au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.
26 sept—

Bureaux du New Orleans City and Lake Railroad Co.—No 102 rue du Canal (au 2me étage)—Nlle Orléans, 26 sept 1887.—A une assemblée du Conseil de Directeurs, tenue le 23 septembre 1887, un Dividende trimestriel de Une Piastre et cinquante cents par action a été déclaré, payable le et après le LUNDI, 10 octobre 1887. Le livre de Transfert sera fermé les (10) dix jours qui précéderont cette date.
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
27 sept—27 au 10 oct in.

Avis spécial.

La Salle Grunewald est à louer comme de coutume, pour bals, conférences, représentations particulières, et tout autre divertissement de premier ordre. Conditions raisonnables.
S'adresser à LOUIS GRUNEWALD,
25 sept—1som No 18 rue Baronne.

Le Docteur Just Touatre

A L'HONNEUR de prévenir ses clients de son retour.
Consultations de 12 h. à 2 heures.
163 RUE DES URSULINES,
Entre Remparts et St-Claude,
1er sept—1m mar jeu dim

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

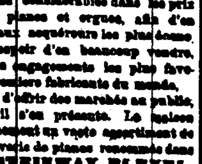

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'un beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, PISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Ils sont plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ce sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal.
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 SEPTEMBRE—CLASSE No 380
Tirage de 4 heures P. M.

16	45	27	19	52	34	6	66	72	5	23	63	73	43

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ont lieu en public et jau ballonnés dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 28 septembre 1887—4 heures P. M.
J. A. A. BOURBEAU,
D. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras Turcoman

RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'Etoffes pour Rideaux. 5 oct—1 an

W. G. Coyle & Cie.
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.

Les planteurs, tonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.

Bureaux 47 Rue Carondelet.

Chantier: Sur la Levée, coin de la rue Race.
1er sept—6m—dim mar ven

TRANSFERT DE MAGASIN,

LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,

Transportera son magasin
AU NO. 161 RUE DU CANAL,
Le 1er Octobre, avec un stock complet de sa partie. 6 sept—1m

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP,
109............Rue Canal............109
Mais—Dim

VINS SANS RAISINS SECS, MAIS AU NATUREL, NOUVELLE INVENTION.

Notre instruction contenant toutes les recettes complètes (détaillées simplement) pour faire soi-même, sans ustensiles particuliers, VIN ORDINAIRE ROUGE et BLANC (aussi bon que ceux de France) ainsi que PUNCH, VERMOUTH, Etc., est envoyé franco pour le prix de $1.00.

Le vin fait d'après nos procédés et avec nos produits revient à 25 cents le gallon; étant absolument le même que le naturel, il peut subir n'importe quelle analyse.

FRANCO-AMERICAN CHEMICAL & ŒNOLOGICAL PRODUCTS CO. (Limited)
93 West Brookline st., Boston, (Mass.)
☞ Seuls propriétaires des droits de l'inventeur pour toute l'Amérique du Nord.
28sept—1m

A Louer,

Du 1er novembre prochain, les MAGASINS COIN DECATUR ET STE-ANNE, occupés actuellement par M. Lion.

Aussi, plusieurs magasins des "Maisons Pontalba".

S'adresser à C. W. HILTENBERGER,
23sept—1som PP 196 rue Gravier.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Diners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17fév—1anPP.

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING,
FLEURISTE.

279............RUE DECATUR............279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)

Etablie en 1805.

BUREAUX: 2 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BORST.
PIERRE POUTZ, E. GALLY,
D. PATIO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, JR.
J. W. HINCKS.
24 fév—1an

AMUSEMENTS.

Le MUSÉE et les DEUX THEATRES de EUGÈNE ROBINSON.
Grande Ouverture, Samedi, 1er Oct. à 10 h. A. M.

—La première présentation au monde de—

Barney Baldwin, le seul homme vivant avec le cou cassé.
La plus grande gloire acquise par la science médicale.

MONS. HARRY LE ROY, Pelotte Humaine. | ARLINE, L'ALLUMETTE HUMAINE, Mangeur de feu de Vérone.

THEATRE No. 1.
Grande représentation du burlesque
MIKADO,
Par la Compagnie Burlesque Grieves, dont fait partie la charmante favorite Mlle Lucille Grieves, et qui est chargée du rôle de "Yum Yum."
25 sept

THEATRE No. 2.
Comp'nie de Nouveautés de Selles
Composée de 15 ARTISTES ETOILES avec spécialités.
Entrée - - - - - 10 sous.
Pas de prix d'entrée supplémentaire.

Théâtre Faranta.

La semaine commençant le lundi 26 septembre. Matinées jeudi, samedi et dimanche.

Mlle JOSIE DEVOY,

La soubrette favorite de l'Amérique dans
Fun in a Boarding School.

Un grognement! un cri! et puis vient ha! ha! ha!!! vous ne pouvez l'empêcher.

Lundi, 3 octobre—W. B. Combination.
25 sept

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL. RUE ST-CHARLES.
—Semaine commençant—
Dimanche 25 septembre 1887.
Matinées Mercredi et Samedi. La charmante comédienne et la favorite de tout le monde.
La petite batterie électrique,
Lizzie Evans.
Avec une troupe choisie avec soin.
Dans une brillante et nouvelle comédie romantique, en quatre actes, par Ed. J. Swartz, de Philadelphie, intitulée,
Our Angel.
Dimanche, 2 octobre —La charmante et jeune artiste phénoménale, Helen Blythe, dans le plus grand des drames émuvants du jour, ONLY A WOMAN'S HEART. 24 sept—

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.

A transféré son bureau du No. 195 de la rue Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 26 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de vous appris de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS

Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.

RIDEAUX

Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienna, Corticine, Toile Cirée, Linoleum.

Assortiment complet de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.
13 sept—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1887.

Liste de publication.

Bastans Edouard	Labens Pascal
Blanc Florimond	Langlois Barthélemy
Besser Sébastien	Lasserre Louis
Bosen Armant Marie	Larrieu Joseph Auguste
Bruguet Joseph	Marmy Paul Nicolas
Camors Jean et Antoine	Maille Simon
Carrière Ant. & Bons	Mittauer Antoine
Chanteloure Auguste	Mirza Jean
Crettes Martial	Pérès de Carcassonne
Dabadie Jean Clément	Paichoux Mathurin Hy.
Delort Jean	polite
Derbès Albert Charles	Piforcat Jean
Duclos François	Rebours Françisque
Duffard Dominique	Emile
Damas Marcelin	Rayère Pierre
Estrade Jean Joseph	Salignac Eugène de
Philomène	Saizas James M.
Freyder Jean Baptiste	Sillas Edouard
Fredérickson de St-Gall	Sorrell
Fontan Henri	Seard André
Fouillons Célestin	Tourrès Jean Louis
Gendon Louis et Philippe	Toujas François
	Tupery S
Houlian Emile	W W H Steed Limited
Joanton Chas Bernard	

LETTRES.

Berengandie Philip	Laquet Charles
Casenave Bertram	Méral Antoine
Delamaisonne Mme H	Minvielle Léon
Sedena Louis	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à commettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.
Le Consul Général,
VTE PAUL D'ABZAC.

INSTITUTIONS.

Collège d'Orléans,
340 Rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines.
W. E. ROBERT, Directeur.

Ouverture le 1er septembre 1887.
Cours classique et commercial.
Prix pour externes de $2 à $4 par mois.
Prix pour internes (à un nombre limité) pension et enseignement, $16 par mois.
Classe du soir de 7 à 9 heures.
25 sept—1 m—mar.jeu.dim.

COLLÈGE DES JÉSUITES

Au coin des rues Commune et Baronne
Les classes rouvriront à ce collège,
LUNDI, LE 3 OCTOBRE.
THÉOBALD W. BUTLER S. J
27 sept—1m

GRAND COTEAU,
—Collège St-Charles.—

Réouverture des classes, lundi, 3 octobre. On peut voir le Président de l'institution au Collège de midi à 3 heures p. m. 27 sept—au 3 oct

COLLÈGE DE SPRINGHILL, Mobile.—Ce Collège rouvrira lundi, 3 octobre. Ce jour là, les enfants, sous la conduite du vice Président, partiront de la Nouvelle Orléans par le train du matin. Le Président et le vice-Président du Collège sont dans le moment au Collège des Jésuites, au coin des rues Baronne et Commune, où on pourra les voir jusqu'au jour du départ des enfants. 24 sept au 3 oct.

INSTITUT CARNATZ,
Mlle Léonie de Varenne, Directrice,
222 RUE COLISÉE,
Près Quatrième.
Externat et Pensionnat de Jeunes Demoiselles.
La vingt-troisième session commencera Lundi, 3 octobre. 10 sept au 3 oct

UNIVERSITÉ TULANE,
De la Louisiane.
WM. PRESTON JOHNSTON, LL. D., Président.

Ecole supérieure avec exercices manuels. Collège avec six cours d'instruction. Cours d'University Sciences et Lettres. La session commence le 3 octobre. H. Sophie Newcomb Memorial College pour femmes, ouvre le 17 octobre. Le cours de Droit commence le 21 novembre. Des catalogues renfermant tous les renseignements relatifs aux divers départements peuvent s'obtenir en en faisant la demande au secrétaire de l'Université, Salle Tulane, Nouvelle Orléans, Lne.
5 sept—4 sem

Institut Picard.

Pensionnat et externat pour jeunes filles.

L'ouverture des classes aura lieu le 1er septembre. Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut, 272 avenue de l'Esplanade.
25 août—2m

COLLÈGE JEFFERSON,
(SAINTE-MARIE)
Paroisse St-Jacques, Louisiane,
Sous la direction personnelle des Pères Maristes.

est situé dans une des sections les plus saines de l'Etat. Il se trouve sur les rives du Mississippi, 50 milles plus haut que la Nouvelle-Orléans, et a des communications tous à les heures avec celle-ci par bateaux à vapeur et par les chemins de fer Mississippi Valley et Texas Pacific.

Conditions modérées. La prochaine session commence le 4 octobre. Pour plus amples détails s'adresser au Très Rév. Thomas Henry, Convent P. O., paroisse St-Jacques, Lne, ou aux Pères Maristes, Eglise Catholique, à Alger, Lne.
23 s. —au 30 sept—V et C

ETAT DE SITUATION DE LA
GERMANIA SAVINGS BANK.
(Banque d'Epargnes Germania.)
NO. 51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1886.

ACTIF.

Actions et bons		$133,612 00
Prêts sur hypothèque		72,281 24
Prêts à échéance (avec garanties collatérales)		2,335 00
Prêts sur demande (avec garanties collatérales)		361,623 32
Argent comptant	$53,838 17	
Divers comptant	1,510 66	
		55,348 83
		$625,230 89

PASSIF.

Capital		$100,000 00
Profits non divisés		33,777 51
Soit, gains après paiement des dépenses courantes	$26,814 25	
Moins. $10,500 31 payés aux déposants comme intérêt, et $8,000 00 aux actionnaires pendant l'année courante	18,500 31	
Réservé sur les profits de l'année	$8,313 94	
A ajouter, profits exigibles le 31 décembre 1885	25,463 57	
Total réservé	$33,777 51	
Dû aux déposants		491,069 34
Dividendes non payés		384 00
		$625,230 89

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 1me jour de décembre 1886.
FRED. ZENGEL, Notaire.

Etat de Situation de la
BANQUE NATIONALE DE L'ETAT

A la Nouvelle-Orléans, en l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 13 mai 1887.

Dû par des agents de réserve approuvés		$4,190 23
Dû par d'autres banques nationales		40,850 6
Dû par des banques et banquiers d'Etat		108,361
Immeuble, meubles, installations		130,903
Dépenses courantes et taxes payées		25,743
Primes payées		24,093
Chèques et autres items comptant	$3,600 00	
Change sur le comptoir d'Echange	72,741 42	
Billets d'autres banques	3,600 00	
Papier monnaie fractionnel, nickel et pennies	1,075 48	
Espèces	147,337 00	
Billets légal tender	265,000 00	490,743 91
Fonds de rédemption entre les mains du Trésorier des Etats-Unis, de 5 pour cent circulation		12,375 00
Total		$2,224,666 73
...tes des chèques	$1,272,236 32	
Certificats de dépôts sur demande	11,649 45	
Chèques certifiés	7,646 50	
Anciens chèques de caissier	3,165 22	1,294,800 16
Dû à d'autres banques nationales		103,279 70
Dû à des banques et banquiers de l'Etat		147,066 72

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Je, T. R. ROACH, caissier de la susdite banque, jure solennellement que le bilan qui précède est vrai selon ma croyance.
T. R. ROACH, Caissier.

Fait sous serment pardevant moi, ce 17 mai 1887.
A. G. LA PLACE, Notaire.

Juste—Attesté par:
L. C. KEEVER,
LEON QUEYROUZE,
PIERRE LAMAUX.